

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00004

Numéro SIREN : 403 270 390

Nom ou dénomination : A M LABORATOIRE

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2023 sous le numéro de dépôt 12904

1254

A.M. LABORATOIRE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 18.293,88 Euros
Siège social : 32 Avenue Georges Clémenceau
06000 NICE

RCS NICE B 403 270 390

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 9 JUIN 2023

Résolution de l'affectation du résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 34 728 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Pour affectation au compte « Autres réserves » 34 728 Euros

Compte tenu de cette affectation, le montant du compte « Réserve légale » s'élève à 1 829 Euros, et le compte « Autres Réserves » s'élève à 41 815 Euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Alain MASSIAS



A.M. LABORATOIRE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 18.293,88 Euros
Siège social : 32 Avenue George Clémenceau
06000 Nice
RCS Nice B 403 270 390

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2023**

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-trois, le trente septembre, à 14 heures,
Au siège social à Nice,

Le soussigné Monsieur Alain MASSIAS, associé unique de la Société A.M. LABORATOIRE,
société par actions simplifiée unipersonnelle.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Alain MASSIAS a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; il constate que les réserves de la société s'élèvent à 41 815 € à cette date, après affectation du bénéfice.

2. A pris les décisions suivantes :

- Distribution d'un dividende de 17 143 € à prélever sur les réserves.
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

L'associé unique constate que le montant des sommes distribuables au sein de la SAS A.M. LABORATOIRE s'élève à 41 815 Euros et décide de prélever le comptes « Autres réserves », créateur de la somme de 41 815 Euros après affectation du résultat 2022, à titre de dividendes allouées à l'actionnaire unique, Monsieur Alain MASSIAS, une somme de DIX SEPT MILLE CENT QUARANTE-TROIS (17 143) Euros, qui sera mis en paiement à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes afin de procéder aux formalités afférentes à la décision ci-dessus.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



A.M. LABORATOIRE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 18.293,88 Euros
Siège social : 32 Avenue Georges Clémenceau
06000 NICE
RCS NICE B 403 270 390

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 9 JUIN 2023

Le neuf juin deux mille vingt-trois, à 11 heures,

Monsieur Alain MASSIAS

Demeurant 1099 Chemin des Vignasses 06410 Biot.

Propriétaire de la totalité des 1.200 parts composant le capital social de la Société AM LABORATOIRE,
Associé unique de ladite société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Alain MASSIAS a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le

A17

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique donne au Président quitus de sa gestion.

Le président n'a perçu aucune rémunération au titre de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 34 728 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Pour affectation au compte « Autres réserves » 34 728 Euros

Compte tenu de cette affectation, le montant du compte « Réserve légale » s'élève à 1 829 Euros, et le compte « Autres Réserves » s'élève à 41 815 Euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

DATE / EXERCICE	DIVIDENDE BRUT / parts
31 décembre 2022	30,000

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare que conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Alain MASSIAS



SASU AM LABORATOIRE

32 Av Georges Clémenceau

06000 NICE


Certifié conforme à
l'original.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	Pages
- <i>Compte rendu de mission</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	4
- <i>Compte de résultat</i>	5 et 6
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	7 et 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 et 10

SARL SUD ALPES AUDIT

212 AV DE LA CALIFORNIE

CAP CALIFORNIE ENTREE C

06200 NICE

0497031530

**COMPTE RENDU DE MISSION POUR L'ETABLISSEMENT
DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31/12/2022**

La situation intermédiaire de l'entreprise

SASU AM LABORATOIRE
32 Av Georges Clémenceau

06000 NICE

couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 a été établie à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise. Elle se caractérise par les données suivantes :

-Total du bilan,	112 415 Euros
-Chiffre d'affaires,	170 252 Euros
-Résultat net comptable,	34 767 Euros

(avant retraitement de l'impôt sociétés, participation aux fruits de l'expansion intéressements et provisions règlementées)

Les contrôles et sondages que nous avons été amenés à effectuer sont ceux résultant des règles de diligences normales de la profession d'Expert-Comptable. Sauf mention expresse dans la présente situation, nous n'avons pas participé à l'inventaire physique des valeurs immobilisées et des valeurs d'exploitation.

Toutefois, s'agissant d'une situation comptable intermédiaire, celle-ci, ne prétend pas à la rigueur d'un bilan de fin d'exercice et ne saurait engager, comme telle, la responsabilité de l'entreprise ou de ses conseils.

Elle se fixe pour objectif de donner suffisamment d'indication en terme d'analyse d'exploitation et de flux financiers bilantiels pour être un instrument de gestion pour les dirigeants de l'entreprise.

Nous restons à leur disposition pour tout commentaire et nous précisons que ce document ne peut être utilisé que conformément à son objet. Il ne peut être diffusé à quiconque que dans son intégralité.

Fait à NICE
Le 15/05/2023

MASSOLIN SARAH

BOZZOLA THIERRY
EXPERT COMPTABLE

S2A - SUD ALPES AUDIT
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SARL, au Capital de 8000 €
Siège Social : 212 Avenue de la Calme - 06200 NICE
Bureau Secondaire : Grande rue - 04260 ALLOS
Tél. 04 97 03 15 31 - Fax : 04 97 03 15 31
SIRET 470 530 510 000167 - Code NAF 741 C

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 000		10 000	10 000		
	Fonds commercial (1)	3 811		3 811	3 811		
	Autres immobilisations incorporelles	1 014	1 014				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	43 255	41 917	1 338	1 729	391-	22.61-
	Autres immobilisations corporelles	19 015	16 621	2 394	3 112	718-	23.07-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	610		610	610		
	Total II	77 705	59 551	18 153	19 262	1 109-	5.76-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 785		1 785	1 539	246	15.98
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 455		8 455	13 732	5 277-	38.43-
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	84 021		84 021	106 371	22 350-	21.01-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	94 261		94 261	121 642	27 381-	22.51-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	171 966	59 551	112 415	140 904	28 490-	20.22-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

610

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 9	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 18 294) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	18 294	18 294		
	Réserves				
	Réserve légale	1 829	1 829		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	7 087	74 567	67 480	90.50
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 767	24 623	59 391	241.20
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	61 977	70 067	8 090	11.55
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	24 026	30 714	6 687	21.77
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	11 561	218	11 343	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 756	8 788	6 032	68.64
	Dettes fiscales et sociales	12 094	31 117	19 023	61.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Comptes de Régularisation	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	50 437	70 837	20 400	28.80
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	112 415	140 904	28 490	20.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

50 437

70 837

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 9	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	164 252		164 252	137 509	26 743	19.45
Production vendue de services	6 000		6 000		6 000	
Chiffre d'affaires NET	170 252		170 252	137 509	32 743	23.81
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			5		5	
Total des Produits d'exploitation (I)			170 257	137 509	32 748	23.82
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 641	11 284	6 357	56.33
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			246	303	549	181.19
Autres achats et charges externes *			104 876	89 652	15 224	16.98
Impôts, taxes et versements assimilés			4 922	13 090	8 168	62.40
Salaires et traitements				20 000	20 000	100.00
Charges sociales			4 260	26 789	22 529	84.10
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 109	654	455	69.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			9	15	6	41.97
Total des Charges d'exploitation (II)			132 570	161 787	29 217	18.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			37 687	24 278	61 965	255.23
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 9	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	146	53	93	175.89
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	146	53	93	175.89
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	682	78	604	775.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	682	78	604	775.78
2. Résultat financier (V-VI)	536	25	511	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	37 150	24 303	61 454	252.86
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	320	285	89.06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	35	320	285	89.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	35	320	285	89.06
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 348		2 348	
Total des produits (I+III+V+VII)	170 403	137 562	32 841	23.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	135 635	162 185	26 550	16.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	34 767	24 623	59 391	241.20

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

PROCURATION

Je soussigné **Monsieur Alain MASSIA**,

Agissant en qualité de Gérant de la société A.M LABORATOIRE, Société par actions simplifiée au capital de 18 293.88 euros, dont le siège social se situe au 32 avenue Georges Clémenceau 06000 NICE, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 403 270 390,,

Donne par les présentes pouvoir à Maître Julie PEPIN, Avocate au Barreau de Nice, y demeurant 20 rue Delille,

De pour moi et en mon nom faire tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations concernant mon entreprise auprès des registres.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Le 7 novembre 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain MASSIA', with a stylized, sweeping flourish extending to the right.